

DEC162444DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Antoine Mynard, directeur du Bureau du CNRS à Pékin

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152653DAJ du 15 décembre 2015 portant renouvellement de M. Antoine Mynard aux fonctions de directeur du Bureau du CNRS à Pékin ;

Vu le projet de convention constitutive du laboratoire international associé « *Analyzing Virus – Host interactions for therapeutic targeting of human infection* » (LIA VIRHOST) ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Antoine Mynard, directeur du Bureau du CNRS à Pékin, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention constitutive du laboratoire international associé « *Analyzing Virus – Host interactions for therapeutic targeting of human infection* » (LIA VIRHOST).

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 oct. 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90